

13 mars 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue ce jeudi 13 mars 2014, à 16 h 15, à la salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Denis Chagnon, maire suppléant, et à laquelle assistent MM. Jacques Auger, Michel Denicourt, Jean-Claude Fortin et Mme Michèle Massé, conseillers.

Sont également présents : le directeur général, M. Bertrand Déry et la greffière, Me Isabelle François.

Est absent : M. Guy Benjamin, maire

**2014-03-092 Attribution du contrat pour l'installation électrique temporaire –
branchement temporaire 400A 600V pour le club de golf**

Considérant les soumissions demandées à plus d'un entrepreneur électricien;

Considérant, après analyse, le plus bas soumissionnaire conforme,

En conséquence :

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu d'accorder le contrat d'installation électrique temporaire pour le branchement temporaire d'une entrée 400 ampères 600 volts à l'entrepreneur électrique P Lépine inc. de Saint-Césaire pour un montant de 19 500 \$ plus les taxes applicables, le tout selon la soumission datée du 26 février 2014;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Lecture de la correspondance.

2e période de questions.

Levée de la séance.

Denis Chagnon
Maire suppléant

Me Isabelle François
Greffière

Certificat de crédits

Je soussignée, Micheline Quilès, trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles pour le dépense décrite dans la résolution suivante : 2014-03-092.

Micheline Quilès
Trésorière